Office québécois de la langue française
Québec
Accès à l'information

PAR COURRIEL

Québec, le 13 février 2025

[redacted]

N/Réf. : AI2425-257

Objet : Réponse à votre demande d'accès à des documents détenus par l'Office québécois de la langue française concernant des routeurs

Bonjour,

Après analyse de votre demande datée du 7 février 2025, l'Office québécois de la langue française vous transmet l'information accessible conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après appelée « *Loi sur l'accès* »).

Vous avez demandé si l'Office utilise des routeurs de la marque TP-Link Technology Co et nous vous confirmons qu'il n'en utilise pas.

En terminant, nous vous informons que, en vertu des articles 135 et 137 de la *Loi sur l'accès*, vous disposez d'un recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative portant sur l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'application de la *Loi sur l'accès*,

Original signé

Véronique Voyer
acces.information@oqlf.gouv.qc.ca

p. j. Note explicative (avis de recours)

Montréal
276, rue Saint-Jacques, bureau 400
Montréal (Québec) H2Y 1N3
Téléphone : 1 888 873-6202
www.oqlf.gouv.qc.ca

Québec
750, boulevard Charest Est, bureau 100
Québec (Québec) G1K 9K4
Téléphone : 1 888 873-6202